

Tunis, le 09 novembre 2018

Avis de consultation publique portant sur le projet de la norme « provisions, passifs éventuels et actifs éventuels » pour les collectivités locales

Le secrétariat général du Conseil National des Normes des Comptes Publics (CNNCP) organise une consultation publique nationale sur le projet de la norme « **provisions, passifs éventuels et actifs éventuels** » pour les collectivités locales, avant de le soumettre pour approbation du comité du CNNCP

La durée de la consultation publique est de 25 jours à compter du 09 novembre 2018. Le secrétariat général du conseil national des normes des comptes publics souhaite recueillir les avis de toute structure concernée, sur les différentes composantes du document et les invite à transmettre formellement leurs commentaires et suggestions **au plus tard le 03 décembre 2018** auprès de Madame la Secrétaire générale du conseil national des normes des comptes publics, par courrier à l'adresse suivante : Conseil national des normes des comptes publics (CNNCP) –16 Rue du CANADA, 1002 Tunis ou par voie électronique à l'adresse suivante : sg.cnncp@finances.gov.tn

Pour consulter et télécharger le projet de la norme « provisions, passifs éventuels et actifs éventuels » pour les collectivités locales et le questionnaire

[Cliquer ici](#)